

ILES ST PIERRE ET MIQUELON

LE FOYER PAROISSIAL

BULLETIN MENSUEL

JANVIER 1949

(26^e année. — No 301)



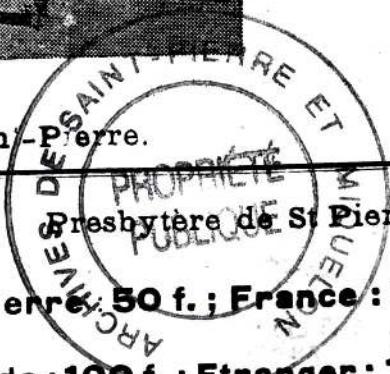
PHOTO BRIAND

L'Eglise de Saint-Pierre.

Administration :

St Pierre : 50 f. ; France : 75 f

Abonnements : } Canada : 100 f. ; Etranger : 120 f





Service paroissial et Renseignements divers

*Quelques changements ayant été apportés dans le service paroissial
prière de relire les renseignements suivants et de s'y conformer.*

SÉCRÉTARIAT DE LA PAROISSE. — (Messes, baptêmes, mariages, funérailles, papiers divers). — Le matin de 9 h. à 11 h. — Demander le Père de garde : il y en aura toujours un le matin.

CONFÉSSIONS. — Le matin avant la messe, un des Pères se trouve à l'Eglise à son confessional. — Le samedi les confessions commencent à 5 h. 30, ainsi que la veille du 1^{er} vendredi du mois. — La veille des grandes fêtes les confessions commencent à 3 h. ; dans ces cas là un avis est donné le dimanche précédent. Le mercredi les Pères sont également à leur confessional à 4 h. pour les enfants des écoles qui peuvent ainsi venir se confesser après la classe.

BAPTÈMES. — Ils peuvent avoir lieu tous les jours, à l'heure convenue. Apprécier le *Livre de Famille*.

On doit faire baptiser *sans délai* les enfants nouveaux-nés.

A l'occasion d'un baptême on peut demander une sonnerie de cloches, d'après le tarif affiché à la sacristie. Cette sonnerie est accordée à la condition que l'enfant soit légitime et que le baptême ne tarde pas trop.

Choisissez pour vos chers enfants de beaux noms de saints, pas d'autres.

Le baptême privé, appelé aussi Ondoiement, n'est pas autorisé en dehors du péril de mort : les cérémonies omises doivent être supplémentées au plus tôt.

PARRAIN, MARRAINE. — L'un d'eux doit avoir achevé sa treizième année (*On accepte que l'autre soit un peu plus jeune : Catéchisme préparatoire*). — Indiquer leurs noms en prononçant le baptême.

En l'absence du parrain choisi, celui-ci peut être représenté « par procureur ». Mais pour que le parrain choisi soit vraiment parrain, il faut qu'il ait été avisé qu'on l'a choisi comme parrain et qu'il ait déclaré consentir à être représenté par une autre personne.

MARIAGE. — **Au moins QUINZE JOURS AVANT**, se présenter pour les publications. Fournir les *certificats de baptême de date récente*, si les futurs contractants n'ont pas été baptisés dans la paroisse ; l'extrait mortuaire de tout conjoint défunt, si l'un des deux futurs est veuf ; les certificats de la publication des bans qui aurait été faite ailleurs : les actes de dispenses, s'il y a lieu.

En outre, dans la quinzaine qui précède la célébration du mariage, les fiancés doivent se présenter devant le Curé : celui-ci s'assurera, conformément aux prescriptions du Code Canonique (C. 1082), qu'ils connaissent les nouveaux devoirs auxquels ils vont s'engager.

Le mariage ne peut être célébré que trois jours pleins après la dernière publication.

Préparation du sacrement. — Préparer une nappe, un crucifix, deux bougies, un peu d'eau bénite avec un rameau bénit et un peu d'eau dans un verre.

Au cas où le malade devrait recevoir le sacrement de l'Extrême-Onction, préparer en outre : une assiette, une bavassiette, 6 boules d'ouate destinées à essuyer les onctions, un peu de mie de pain et de l'eau pour purifier les doigts du prêtre.

MALADES. — Faire appeler le prêtre sitôt qu'une personne est gravement malade, sans attendre qu'elle soit mourante et ait perdu connaissance.

FUNÉRAILLES. — Pour tout ce qui concerne la sépulture et les cérémonies funèbres s'adresser sans retard au presbytère.



Calendrier du Mois de Février 1949

1 Mardi.— St Ignace, martyr.

2 Mercredi.— Fête de la Purification de la Ste Vierge.— A 6 h., chapelet et Salut

3 Jeudi.— St Blaise.— Le soir à 8 h., Heure Sainte des Hommes de la Confrérie du Très Saint Sacrement

4 Vendredi.— 1er du mois.— St André Corsini.— Après la messe de huit heures, exposition du T. S. Sacrément pour toute la journée.— Le soir à 8 h., officie en l'honneur du Sacré Cœur.

5 Samedi.— Ste Agathe, vierge et martyre.

6 Dimanche.— 5ème dimanche après l'Epiphanie (page 114).— Solennité de la Purification de la Ste Vierge.— A la messe de 6 h., com. mens. des Hommes de la Confrérie du T. S. Sacrement.— Avant la messe de 9 h. 30, qui sera une messe basse, bénédiction des cierges.

7 Lundi.— St Romuald.

8 Mardi.— St Jean de Matha.— A 7 h., messe du Tiers-Ordre.

9 Mercredi.— St Cyrille, évêque d'Alexandrie.

10 Jeudi.— Ste Scolastique, vierge.

11 Vendredi.— Fête de l'Apparition de la Ste Vierge à Lourdes.— A 6 h., chapelet et Salut.

12 Samedi.— Les 7 fondateurs de l'Ordre des Servites.

13 Dimanche.— Septuagésime (page 124).

14 Lundi.— St Valentin, martyr.

15 Mardi.— St Faustin et St Jovinieu, martyrs.

16 Vendredi.— St Siméon.

17 Dimanche.— Sexagésime (page 130).— Après les Vêpres réunion des Enfants de Marie.

18 Mardi.— Fête de la Chaire de St Pierre à Antioche.

19 Mercredi.— St Pierre Damien.

20 Jeudi.— St Marthias, apôtre.

21 Samedi.— A 7 h., messe des Enfants de Marie

22 Dimanche.— Quinquagésime (page 137).— Après la Grand'Messe le St Sacrement sera exposé pour les prières dites des Quarante Heures.— 2 h., Vêpres et chapelet.— 8 h. Complies et procession du Très Saint Sacrement à l'intérieur de l'Eglise.— A 9 h., Adoration nocturne pour les hommes à la châsse du St Esprit

23 Lundi.— Après la messe de 8 h., exposition du Très St Sacrement.— Le soir à 8 h. Complies et bénédiction.— 9 h., Adoration nocturne pour les hommes

Pour lui permettre de continuer la remise en état de l'Eglise et des bâtiments de la Préfecture. Monseigneur a l'intention de faire une KERMESSE ou vente de charité avec jeux, au mois de décembre. Il avertit dès maintenant pour que l'on puisse à loisir préparer quelques travaux et il sera reconnaissant à tous les amis de St Pierre qui se trouvent en France, au Canada ou aux Etats-Unis qui voudront bien contribuer au succès de cette entreprise par leurs envois,



Actes Paroissiaux

(DU 15 DÉCEMBRE 1948 AU 15 JANVIER 1949)

BAPTÈMES.— Sont devenus enfants de Dieu et de l'Eglise,

Le 21 décembre, OLIVIER Anne-Marie ; Parrain : Joseph Olivier ; Marraine : Antoinette Disnard.— *Le 22*, TÉLETCHÉA Guy-Francis Parrain : Edouard Fouchard ; Marraine : Margaret Riggs. — *Le 23*, LE BAILLY Paule-Lucienne ; Parrain ; Henri Le Bailly ; Marraine : Louise Girardin. — *Le 29*, LEGENTIL Michel-Auguste ; Parrain : Auguste Legentil ; Marraine Marie-Antoinette Urtizbéréa. — *Le 30*, BOISSEL ; Parrain : Georges Letournel ; Marraine : Louise Fitzpatrick. — *Le 31*, GOUPILLIÈRE Paul-Lucien ; Parrain : Lucien Goupillièrre ; Marraine : Clémentine Jaccachury. — HACALA Georges-Roger ; Parrain : Henri Abraham ; Marraine Rita Hacala. — *Le 1er janvier*, PLAA Noël ; Parrain : Jean Desveaux ; Marraine : Rita Desveaux. — *Le 2*, APESTÉGUY Jeannine-Mireille ; Parrain : Jean Vigneau ; Marraine : Liliane Apestéguy. — HEBDITCH Jacqueline-Georgette ; Parrain : Georges Marie ; Marraine : Denise Hebditch. — *Le 4*, CORMIER Suzanne-Marie ; Parrain : William Roussel ; Marraine : Victoria Vigneau. — *Le 8*, CHARDRON Micheline-Jeannine ; Parrain : Rémy Vidal ; Marraine : Emma Disnard. — *Le 9*, CAPANDÉGUY Raymond-Léon ; Parrain : Léon Ruelland ; Marraine : Rachel Victor. — FOUCHEARD Roberte-Marie ; Parrain : Raymond Briand ; Marraine : Marie Folquet. — HEUDES Jacqueline-Thérèse ; Parrain : Antoine Girardin ; Marraine : Thérèse David.

MARIAGES— Se sont unis par les liens indissolubles du Sacrement,

Le 20 décembre, René Yon et Rita CHAMPOISEAU. — *Le 15 janvier*, François Desdouet et Madeleine Siegfriedt.

SÉPULTURES.— Ont reçu les honneurs de la sépulture chrétienne,

Le 21 décembre, Ernest-Auguste AUBER, 63 ans. — *Le 27*, Marie MAXIME, née Barus, 77 ans. — Eugène-Auguste TESNIÈRE, 76 ans.

La « BIBLIOTHÈQUE PAROISSIALE » est ouverte le Mardi et le Samedi, au Foyer, de 3 heures à 6 heures.

Prix de location des livres : 2 frs par volume.



Pour suivre la vie de l'Eglise

Avec la Septuagésime, va commencer en ce mois de février, la troisième saison de l'année liturgique ; elle va du samedi veille de la Septuagésime, au samedi qui suit la Pentecôte, elle comprend donc en tout dix-sept semaines. L'objet de la liturgie durant cette saison est d'associer les chrétiens à la vie de Notre Seigneur Jésus-Christ sur la terre, de leur rappeler les mystères de l'adolescence, de la mission publique, pénitence et prédication, des souffrances de la mort, de la résurrection, de l'Ascension du Sauveur, et finalement de la descente du St Esprit sur les Apôtres.

On distingue dans cette saison de l'année liturgique, deux parties principales, d'un caractère fort différent ; la première, enveloppée d'un voile de tristesse, comprend le temps de la Septuagésime et du Carême, c'est-à-dire neuf semaines ; la seconde, toute remplie d'allégresse et de joie, est formée par le Temps pascal. Dans la première partie, le temps de la Septuagésime peut être considéré comme un prélude au temps du Carême. L'Eglise commence dès ce moment à supprimer dans les offices son chant de joie Alleluia. De plus, à toutes les messes du Temps, elle se sert d'ornements violets et ne chante plus le « *Gloria in excelsis* ». Par là, elle prépare à la pénitence du Carême. elle fait du temps de la Septuagésime un temps de travail et un temps de combat. En ce temps le chrétien doit s'unir à l'Eglise, sa mère, se pénétrer de son esprit, recevoir ses enseignements et les mettre en pratique.

Le dimanche de la Septuagésime, l'Eglise rappelle aux chrétiens la faute de nos premiers parents et le châtiment qui en fut la suite. Elle a assigné à ce dimanche la parabole du Père de famille qui recrute des ouvriers pour sa vigne aux diverses heures de la journée. Ces différentes heures représentent les divers âges de la vie humaine et montrent que partout et toujours tout homme doit travailler.

Le dimanche de la Sexagésime l'Eglise nous fait lire la parabole de la semence qui tombe sur différents terrains : sur ceux où elle ne peut germer ou grandir, sur la bonne terre où elle porte son fruit. Ces terrains représentent les diverses sortes d'âmes qui reçoivent la parole évangélique ; seules les âmes suffisamment préparées par le travail assidu et persévéran profitent des enseignements du salut.

Et enfin le dimanche de la Quinquagésime, l'Eglise rappelle l'annon-



— 6 —

ce fait par le Sauveur de sa mort prochaine à Jérusalem et la guérison de l'avangle de Jéricho. L'Eglise, en choisissant ce passage, nous invite à déplorer l'aveuglement de ceux qui ne voient pas le mal du péché..

Les prières des Quarante Heures

Sous le nom de Quarante Heures on désigne des prières d'adoration récitées devant le St Sacrement exposé pendant à peu près ce nombre d'heures. Selon toute probabilité, on a choisi ce nombre parce qu'il représente l'espace de temps que le corps de Notre Seigneur, après sa sépulture, demeura dans le tombeau. Ce laps de temps, dit Saint Charles Borromée, fut considéré comme un temps de veille, de suspension des travaux et d'ardente prière. L'idée vint naturellement de la pratiquer durant les jours de carnaval, en réparation des scandales et des outrages commis à l'égard de Notre Seigneur.

Au lieu de se livrer à toutes sortes de désordres et d'extravagances, de sacrifier par là leur temps au démon, l'Eglise demande à ses enfants de venir au moins quelques instants aux pieds de Notre Seigneur, de lui faire amende honorable et d'implorer son secours.

Unité de l'Eglise

Du 18 au 25 janvier nous nous sommes unis à tous les chrétiens pour prier pour l'Unité de l'Eglise, pour l'union dans la seule et authentique Eglise fondée par le Christ de tous ceux qui se réclament de Lui, et même ceux qui ne le connaissent pas.

C'est une occasion pour redire quelle doit être le jugement et l'attitude d'un catholique devant toutes les religions, chrétiennes ou non, qui se partagent le monde.

Le catholique croit que Dieu n'a pas laissé au libre choix des hommes de déterminer de quelle manière ils doivent se comporter dans leurs rapports avec Lui, rapports dont l'ensemble constitue la religion. Il croit que Dieu a révélé ce qu'il voulait que soit la religion. Il croit que seule l'Eglise catholique romaine est conforme à cette révélation, et par conséquent, tous ceux qui se trouvent en dehors d'elle ne sont pas dans la vérité.

De cette position découlent pour le catholique une première conclusion



au sujet de son Eglise . il doit y adhérer sans hésitation ni réserve puisqu'il sait qu'elle est établie par Dieu et la seule établies par Lui.

Cette position réglera aussi l'attitude du catholique vis à vis des autres religions : il ne peut admettre qu'elles sont aussi bonnes que la sienne, qu'il est indifférent d'avoir l'une ou l'autre pourvu qu'on en ait une, puisque telle n'est pas la volonté de Dieu. Il croit même qu'en soi ces autres religions au lieu d'honorer vraiment Dieu sont plutôt une offense envers Lui, puisqu'elles ne sont qu'une désobéissance à sa volonté.

Il n'en résulte pas d'ailleurs que le catholique devra mépriser ceux qui ne partagent pas sa croyance ou même désespérer de leur salut. Il sait que Dieu est infiniment juste et bon et qu'il ne condamnera jamais celui qui n'est pas personnellement coupable : et l'on peut être dans l'erreur sans être personnellement coupable, si, sincèrement, on croit être dans la vérité. Nous pouvons donc garder notre estime à ceux qui sont en dehors de l'Eglise et les traiter avec charité : quand ils sont de bonne foi, ils la méritent. Cependant, malgré cette estime et cette charité, il serait injurieux pour la vérité divine de donner l'impression qu'on pense qu'une autre religion vaut bien la nôtre. C'est pourquoi l'Eglise interdit à ses fidèles la participation aux autres cultes, l'assistance aux offices des autres religions ; quelle que soit la bonne foi de ceux qui les pratiquent, elles ne sont pas ce que Dieu veut.

Notre devoir est de désirer que tous viennent à la vérité. D'abord pour Dieu dont nous devons désirer que la volonté soit faite, et aussi pour notre prochain dont c'est certainement le plus grand bien de venir à la vérité : si, en effet, il peut être sauvé, de combien de moyens de salut n'est-il pas dépourvu quand il ne dispose pas de tous ceux dont Dieu nous a si abondamment pourvu. Ce désir pourra se traduire chez certains par une activité extérieure pour faire connaître la vérité, elle devra se traduire chez tous au moins par la prière. Nous l'avons fait ensemble du 18 au 25 Janvier — mais la prière de chacun à cette intention ne devra pas seulement se borner à cette courte période.

Un matin si l'heure des communions soit composée de deux ou trois heures devant le R. Martin, *Préfet Apostolique*, à Rome, il n'y a pas de mal à ce que les deux dernières soient bénies par le pape Jean-Paul II.

Unmatin 8

Le gendarme conduisait un astucieux voleur au poste de police, quand un coup de vent emporta le chapeau du voleur et l'entraîna au loin. « Mon chapeau ! » dit le voleur, « je vais courir après. » Mais pourtant plus revenir ! A d'autres, mon garçon ! Restez ici ! Je vous coûte moins cher que la prison, mais je vous coûte aussi plus cher que la mort. Je vous coûte à l'apogée de ma gloire, sans être à la hauteur de ce que je vous demande. Je vous coûte à l'apogée de ma gloire, sans être à la hauteur de ce que je vous demande. »



ECHOS du MOIS

Jeudi 17 décembre. — Dernière reprise de la séance des Jocistes pour les enfants. Le « Gene-Pesca quitte St Pierre pour Livourne.

Dimanche 19. — Le « Mayhaven » arrive d'Halifax et Charlottetown avec du bétail et des marchandises diverses. Dans la matinée, élections au Conseil de la République. Deux candidats sont en présence : M. H. Claireaux, M. R. P. et M. Jh. Amestoy, R. P. F. La santé de M. H. Dagort ne lui ayant pas permis de prendre part au vote, les voix des 14 autres électeurs se sont partagées ainsi : 10 pour M. Claireaux, 3 pour M. Amestoy et 1 bulletin blanc. M. Claireaux ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés est proclamé élu par le Président du Bureau de vote. M. Claireaux sera Conseiller de la République pour le Territoire pendant trois ou six ans d'après un tirage au sort qui doit avoir lieu début de la session, le Conseil de la République se renouvelant par moitié tous les trois ans.

Lundi 20. — Première apparition du poudrin, avec déjà d'assez gros amas de neige en certains endroits, mais dans la soirée le temps s'améliore : ce n'est qu'un avertissement. Le « Mayhaven » quitte St Pierre pour St Jean emmenant M. Claireaux.

Jeudi 23. — Une goélette de Grand Bank « Marion Mosher » se rendant à Sydney prend feu à quelques milles de Pointe-Plate, l'équipage peut atteindre les dunes de Langlade.

Vendredi 24. — Septième anniversaire de l'arrivée des Français Libres à St Pierre. A 10 h. M. le Gouverneur accompagné de Chefs de Service et d'Anciens Combattants se rend au Monument aux Morts, déposer des gerbes.

Le « Foudroyant » arrive de Marseille après 31 jours de traversée et 2 jours de relâche aux Açores, il a souffert du mauvais temps.

Samedi 25. — Fête de Noël à laquelle un très grand nombre s'est préparé par la confession. A la messe de minuit, l'assistance est très grande, le beau temps étant beaucoup plus favorable que l'année dernière. Les communions sont nombreuses et durent jusqu'à la troisième messe.

Mercredi 29. — Un décret en date de ce jour inscrit Mère Odile dans la Légion d'honneur. C'est une joie pour tout le monde de l'apprendre le lendemain à la radio. Tous estiment que pendant les treize années qu'elle a passées à l'hôpital de St Pierre, sans même prendre le congé en France auquel elle a droit tous les cinq ans avec voyage payé, sans même prendre quelques jours de repos chaque année, Mère Odile, toujours présente, de jour, ou de nuit quand il faut, a bien mérité cette récom-



pense. Et ce long dévouement à St Pierre, vient après un séjour de dix-neuf ans à l'hôpital Pasteur à Paris où l'on peut bien supposer que le dévouement n'a pas été moins grand.

Jeudi 30,— L'« Atlantic Charter » est en relâche pour passer le conseil de révision afin de vérifier s'il est vraiment apte au service. C'est le « Blue Seal » qui le remplace : il arrive aujourd'hui avec la poste et des passagers.

Et 1948 se termine. Année où la pêche n'a été très bonne, mais dont les faibles résultats ont été en partie compensés par le prix avantageux du poisson ; mais quand on songe au prix que cela fait aussi pour le consommateur, on doit se demander si cela pourra durer. Nous nous réjouissons pour nos pêcheurs dont le dur travail a été ainsi récompensé, mais il semble qu'il serait sage de ne pas compter pour longtemps sur de tels prix et de prévoir assez tôt pour ne pas être pris au dépourvu si la baisse venait. Comment ? C'est à de plus compétents à répondre à cette question. Mais il y a une vérité qu'on oublie jamais sans en pâtir tôt ou tard : c'est que le bien de chacun ne doit pas être cherché aux dépens du bien général, mais, au contraire, comme une conséquence du bien général, pour lequel on n'hésitera pas s'il le faut à consentir quelques sacrifices.

Par ailleurs cette année le service postal a été très amélioré par le passage fréquent de l'avion et la régularité du dernier bateau postal l'« Atlantic Charter ». Espérons que ce bateau en d'autres mains nous assurera les mêmes avantages. Cette année encore l'usine d'électricité a été rachetée à M. Thélot par l'Administration. Et puis il y a toutes sortes de projets concernant le Frigo, des constructions, et un impressionnant budget spécial a été prévu : que de souhaits à faire pour cette année 1949.

Samedi 1er janvier 1949,— Comme de tradition nous avons les offices du dimanche. Monseigneur à la Grand'Messe présente ses vœux à tous, ce qui est plus pratique que d'envoyer à chacun une carte de visite, et permet d'en dire plus long.

Jeudi 6,— Le « Mayhaven » vient prendre des boucauts de morues pour les Antilles.

Samedi 8,— Monseigneur va à Miquelon passer la semaine tandis que le curé de cette paroisse vient à St Pierre.

Mardi 11,— Le « Béarn » fait un voyage à Miquelon pour prendre des boucauts mais ne peut malheureusement pas prendre la poste arrivée la veille.

Mercredi 12,— Le « Keltic » vient à la place du « Mayhaven » apporter du mazout et diverses marchandises et repart avec 385 boucauts.

Jeudi 13,— La neige réfait son apparition l'après-midi avec forte brise, mais tout se calme la nuit et le « Béarn » peut aller à Miquelon vendredi.



Vendredi 14. — Le pauvre « Foudroyant » en avarie de machine au dernier moment ne peut partir aujourd'hui. Dans la nuit commence un poudrin dont on pourrait presque dire encore qu'on n'avait jamais vu ça puisque le samedi matin les moins de vingt cinq ans virent des amas de neige comme il n'en avait jamais vu. Comme dans le bon vieux temps on peut sortir de plusieurs maisons par la fenêtre du 1er étage.

Samedi 15. — Peu d'élèves dans les écoles. Le motif d'absence prévu dans les règlements pourra servir : « Difficulté des communications ». Pour une fois les absences seront conformes à la loi. Le soir les confesseurs chôment dans leur confessional. Il est vrai qu'ils peuvent aller du presbytère à l'Eglise sans sortir dehors.

Chez les Scouts. — Les Routiers et les Scouts du groupe St Christophe nous ont donné aujourd'hui cette année avec leur « PICROCHOLE » une vision du vrai théâtre moderne tel que l'on conçut les GHEON, les CHANCREL et les COPEAU.

« Picrochole » c'est la critique poétique et fine de la guerre stupide et injuste faite par des dirigeants qui, aveuglés par le sourd désir de « Gloire, fortune, lauriers, couronnes, décorations » partent en campagne, détruisent tout, sans — au fond — savoir le vrai motif de leur action. On se souvient de l'intrigue de la pièce, critique voilée mais directe, du régime hitlérien. Chancerel a pris le thème de son drame dans le récit poético-parlez-que du vieux Rabelais, lequel voulait tout à la fois récréer et édifier les malades dont il avait charge, par le récit des aventures de Gargantua.

Pressé par des maréchaux ambitieux et — il faut le dire — aussi flatteurs et mielleux que peuvent l'être des courtisans avides de gloire.... et de rapine, Picrochole, sans motif légitime, envahit le pays des Belles-Vignes.

Habitués à une vie calme et paisible — la vie tranquille et routinière des paysans cossus — les vigneron et vigneronnes sont surpris par la guerre. Ils viennent, tout angoissés, demander conseil et protection à Maître Jean-Baptiste Pinot (en qui s'incarne la Résistance active, batailleuse, frondeuse mais chrétienne et humaine cependant) et à Frère Brebis, moine du couvent de Seuille, image de la Résistance pacifique et donc moins fructueuse pour cela.

C'est alors que Gargantua, revenu en hâte de Paris, reconforte ses amis, ayant bénit la Victoire et une ère de prospérité où tous les hommes réunis et s'aimant comme des frères rebâtiront un univers harmonieux régnant pour soi. Unique sera la grande loi de charité et d'amitié.

Pendant ce temps, Picrochole et ses maréchaux festoient sur le champ de bataille. La rivière déversée débille sous coule à longs filets. Frère Brebis libérateur n'a pas été aussi bien accueilli que « Bébête » dont il a été émissaire tout au long.



venu intercéder pour la paix est insolemment renvoyé. Avec le vin, le te
te tourne de plus en plus et Picrochole, penché sur sa carte, au comble
de l'ivresse, se croit vraiment empereur du monde.

On vient alors lui annoncer la défaite de son armée et la victoire de
Pinot le vigneron.

Il ne restera plus à Picrochole que Coco son cheval, et encore devra-t-il bientôt s'en séparer pour le laisser clever en paix. Seul, sur le champ de bataille, au milieu des cadavres de ses maréchaux, Picrochole, pour la première fois, se met à songer. Qu'est-il ? Un roi ? Non.... Son rêve de conquérant est achevé, il lui suffit maintenant de retrouver le chemin de son royaume. C'est alors que les vigneron, déguisés en sorcière, surgissent tout à coup et par une danse et des lazzis maléfiques le persuadent de courir après les « coquécigrues » symboles des flatteries et des rêves impossibles. Dans une demie folie, Picrochole est amené devant l'assemblée des gens des Belles Vignes qui réclament sa mort. Mais Pinot, et surtout, Frère Brebis veulent la miséricorde. Le seul châtiment de Picrochole sera de parcourir le monde en quête de chimères. Fidèle jusqu'au bout à son idéal, Frère Brebis l'accompagnera jusqu'à sa mort dans l'espoir de pouvoir lui glisser un jour le mot qui fera de lui un repenti.

Et alors, par des chants et des danses, paysans et paysannes fêtent la paix retrouvée, tandis que le rideau tombe sur cette vision d'allégresse.

Ajoutons que nos routiers ont su donner à la pièce toute l'ampleur qu'elle requierait. Signalons aussi le décor, décor diorama, moderne et stylisé aux lignes nobles et vastesse perdant dans une cascade ou dans une voûte ou dans une suggestion de sous-bois. La musique et la couleur des costumes, les jeux de lumière ajouté à la grande cohésion du jeu des acteurs ont réussi à nous transporter vraiment, à certaines scènes, en un pays de poésie et de rêve : le vrai pays du théâtre selon Ghéon lui-même.

Il ne faudrait pas non plus oublier la pièce des scouts « Le roi d'Islande et la Puce ». C'était un rêve, mais un rêve frais, jeune, alerte et lumineux.

Quant aux louveteaux, sous la direction de leur dévouée cheftaine, ils nous ont donné quelque chose de léger, de sautillant d'agréable ; en un mot, quelque chose vraiment « petit loup », le tout dans une note de franche et scoute gaîté.

A tous, félicitations et enconragement.

Mouvement des Passagers. — Le 29 décembre, Partis par avion à destination du Canada : M. et Mme Ed. Borotra et leur fille, M. et Mme Blin et leur fille, Mme R. De Arburn et ses quatre eufsants ; MM. V. Giardardin, Jh. Amestoy, F. Olano ; Mmes F. Dollo et M. Légasse.



on peut toujours réaliser les conditions idéales ci-haut mentionnées, et sécher de la morue quand même.

Sur le mur extérieur du séchoir, il y a un thermomètre qui communique avec l'intérieur et donne la température de l'air dans les chambres, de même qu'un hygromètre montrant l'humidité relative de l'air circulant sur la morue. Il n'y a pas cependant, comme dans les grands séchoirs de Rimouski et de Gaspé, des thermostats et hygrostats pour contrôler automatiquement ces deux facteurs importants.

D'aucuns seraient tentés de croire qu'on sauverait du temps à augmenter la température, à abaisser l'humidité, et à augmenter la vitesse de l'air. Cette objection nous a été souvent posée, croyant que le poisson sécherait plus vite. Il sécherait plus. oui, mais seulement en surface, où il se formerait une croûte épaisse et dure qui empêcherait l'eau intérieure de venir à la surface. Douc tout séchage ultérieur serait impossible.

Autre objection : pour amener la morue à 40 % d'humidité, on sait expérimentalement qu'il faut à peu près trois séchages de 10 à 13 heures chacun. Quelques uns disent : pourquoi ne pas sécher plutôt 36 heures sans arrêt, toujours pour sauver du temps ? Réponse : formation de croûte dure en surface. On conseille de donner un séchage, ensuite de sortir la morue et de l'empiler pour la faire « suer », comme dit le pêcheur, c'est-à-dire faire sortir l'eau en surface. C'est alors qu'on entre de nouveau au séchoir afin de faire évaporer cette eau de suage, et ainsi de suite jusqu'au pourcentage d'humidité désiré. Ce pourcentage varie selon les exigences des marchés. Pour nous assurer à quel degré d'humidité la morue se trouve, le Département de Québec a fourni un appareil électrique à cette fin, et il nous faut souvent analyser, au point de vue humidité, les lots de morue surtout avant l'expédition.

L'organisation de ces séchoirs artificiels aux îles, contrée à climat plutôt humide, vient à point, d'autant plus que la demande pour la morue sèche est très bonne et que le prix en est intéressant.

P. A. BEAUCHESNE, technologiste,
Département des Pêches Maritimes.

Sachons que depuis l'année 1500 avant notre ère jusqu'au traité de Versailles, 8000 traités de paix environ ont été signés, dont la durée moyenne fut de deux ans à peu près. Pendant cette période, on a compté 227 années de paix et 3130 de guerre, soit 13 années de guerre pour une de paix.

Y-a-t-il des raisons pour qu'à l'avenir ça change ?

et du Cap Noir, et à Miquelon dans l'étang de Mirande où elle est autorisée à partir du 1^{er} janvier.

Examen du Certificat d'aptitude professionnelle à la couture du 15 et 16 décembre. Ont été admises : M^{me}s Thérèse Levavasseur, Thérèse Cormier et Huguette Téleschée.

Taxes Postales



Nous donnons ici les principales parmi les nouvelles taxes postales qui seront applicables à partir du 1^{er} février. Il n'y a pas de changement encore pour la surtaxe aérienne qui est toujours en vigueur et qui reste le même. Peut-être aurons-nous bientôt le même régime que dans la Métropole où toutes lettres sont acheminées par avion sans paiement de taxe spéciale.

Il n'y a pas de changements pour les tarifs à l'intérieur du Territoire.

ETRANGER, sauf CANADA.

Lettre, jusqu'à 20 gr. 9 francs.

au-dessus de 20 gr., par 20 gr. ou fraction de 20 gr. 6 francs.

Cartes postales 5 francs — avec réponse payée : 10 francs.

Imprimés : par 50 gr. ou fraction de 50 gr. : 2 francs.

Echantillons par 50 gr. ou fraction de 50 gr. : 2 francs avec minimum de perception de 4 francs.

Petits paquets : par 50 gr. ou fraction de 50 gr. : 4 francs. avec minimum de perception de 20 francs.

Droits fixe de recommandation : 15 francs.

CANADA

Lettres, jusqu'à 20 gr. 5 francs.

au-dessus de 20 gr., par 20 gr. ou fraction de 20 gr. : 3 francs 50

Cartes postales : 5 francs — avec réponse payée : 9 francs.

Papiers d'affaires : par 50 gr. ou fraction de 50 gr. : 2 francs 40, avec minimum de perception de 7 francs.

FRANCE et TERRITOIRES FRANÇAIS

Lettres et paquets clos jusqu'à 20 gr. : 5 francs

au-dessus de 20 gr., jusqu'à 50 gr. : 7 »

» " 50 » 100 » : 10 »

» " 100 » 300 » : 15 »

» " 300 » 500 » : 20 »

» " 500 » 1000 » : 30 »

» " 1000 » 1500 » : 40 »



au-dessous de 1500 frs jusqu'à 2000 frs : 50 frs

“ ” 2000 ” 3000 ” : 65 “

Poids maximum 3000 grammes.

Recommandation : Droit fixe de 10 francs.

Cartes postales : 4 frcs — avec réponse payée : 8 frcs

Imprimés ordinaires et paquets non clos

Au-dessus de 20 gr. jusqu'à 50 gr. :	1 fr. 50
— 50 — 100 :	5 frs
— 100 — 300 :	10 frs
— 300 — 500 :	15 frs
— 500 — 1000 :	25 frs
— 1000 — 1500 :	35 frs
— 1500 — 2000 :	45 frs
— 2000 — 3000 :	60 frs

Maximum : 3000 grs

Recommandation : Droit fixe de 8 frcs

Mandat poste

Droit de commission : jusqu'à 100 frs C. F. A. : 5 frcs

Au-dessus de 100 frcs jusqu'à 500 frcs 8 frcs

Au-dessus de 500 jusqu'à 1000 frcs : 9 frcs

Au-dessus de 1000 frcs : 9 frcs pour les premiers mille francs et 1 franc de plus par 1000 frcs ou fraction de 1000 francs.



Curiosité postale

La « Revue des Deux Mondes » ne met que cinq semaines à parvenir au Père Pichon, malgré l'adresse suivante : Père Jean Pichon Majorque — S. Pierre et Miquelon — Amérique du Sud.

Nos félicitations à l'Administration des Postes.

A Vendre :

Un magasin en béton et dépendance. Le tout situé aux angles des rues Bisson, Boursaint et Raymond Poincaré.

Pour tous renseignements s'adresser à

M. René PATUREL, Hôtel des Négociants,

GRASSE (Alpes maritimes)

A VENDRE

Un FOURNEAU de cuisine

S'adresser chez M. Georges OZON



H. A. PATUREL

Commission-Consignations Gros et détail
 Epicerie - Vins et Spiritueux - Biscuits fins - Confiserie - Parfumerie -
 Conserveries Olida, Amieux Frères, Nativelle, etc.
 Fruits Légumes, grains, foin, charbon,
 Confections. - Chaussures etc.

Représentant : Newfoundland Canada S. S. Co Ltd.

The Ogilvie Flour Mills Co. Montréal

Produits Alimentaires Catelli, Montréal.

Confitures. Marinades : Alphonse Raymond, Montréal.

Taft Distributing Agency. Montreal.

Sunbeam & Premier Food Products, New-York.

Seaboard Fruit Co. & Glaxon Meat Corporation New-York.

Radios Scott de Luxe « All wave », (garantie 5 ans).

Champagnes Marne & Champagne, Epernay.

Maison J. Honoré Sécrestat, Bordeaux

Liqueurs Grand Marnier, Paris

SAINT-PIERRE (Îles St-Pierre et Miquelon)

Pension-Restaurant

M^{me} Cadet - Etcheverry,
 Quai de la Roncière.

HOTEL LALANNE

QUAI DE LA RONCIÈRE

ALBERT BRIAND

Rue Lamentin

Epicerie - Mercerie - Quincaillerie.

HOTEL ROBERT

Quai de la République

LA « MORUE FRANÇAISE »

Sous-Agence Nord

Denrées de toutes sortes.

PIERRE GOGNY, rue Borda

Epicerie - Liqueurs - Légumes
 Articles divers

American House

Vins et spiritueux. Quai de la Roncière

GAUTIER Frères

Boucherie - Charcuterie - Légumes
 Oeufs, etc. Fournisseur des navires

Joseph Urdanabia

Charrois sable et galet

LES ESPAGNOL FRERES

QUAI DE LA RONCIÈRE - SAINT-PIERRE

ARTICLES DE MÉNAGE

Ripolin et Peintures toutes couleurs
Essences - Huile de lin - Mastic - Vernis
Verre ordinaire et imprimé, etc

Appareils de Chauffage en tous genres

POSE de PRISES d'EAU - SALLES de BAINS
CABINETS INODORES

Fourneaux de Cuisine - Calorifères
CRAWFORD - Enterprise - RICHMOND

Julien MORAZE

Henri MORAZE, Successeur

Quai de la Roncière.

Armement - Commission - Consignation - Alimentation - Liqueurs
Confections - Chaussures - Fournitures en tous genres

Warehouse avec Quai

REPRÉSENTANT

Champagne : Perrier-Jouet, Victor Clicquot, Reims.

Armement : Société Nouvelle des Pêcheries à vapeur, Arcachon

Armement : Maison Ch. Leborgne, Paris

Assurance Maritime : The Board of Underwriters of New-York, N.Y.

Assurance contre l'incendie : Phoenix Insurance Co limited of London

Moteurs marins : The Hubbard Engineering Co. Middletown, Conn.

Huiles à Machines et graisse de toutes qualités. Standard Oil Co of

New-York, Socony.

Dépositaire des Cigarettes et Tabac « NATIONALE »

Poste distributeur d'ESSENCE de l'Imperial Oil Co Ltd.

— FREE AIR —

Imp. du « Foyer Paroissial » — Le Gérant : R. Martin

